

ouest NOVEMBRE 2017 Le Courrier de l'ouest





SAINT LEGER SOUS CHOLET



1 300 mètres linéaires au vide-greniers des Amis de Léo

Pour sa 11º édition, le vide-greniers des Amis de Léo a, de nouveau, attiré de nombreux exposants et la foule des grands jours. Malgré des conditions météorologiques moyennes, plus de 280 exposants ont installé leur étal. L'ensemble représentait un linéaire de 1 300 mètres.

« Toujours autant de public » Ils sont arrivés, en provenance du département et des départements limitrophes, la veille pour certains et le matin de bonne heure pour la plupart. « Je suis des Herbiers. Je propose essentiellement des jeux d'enfants. J'ai aussi quelques santons et des bricoles stockées depuis des années dans le grenier. Les prix sont dans une gamme de 5 à 50 €. Je suis déjà venu et il y a toujours autant de public. Les promeneurs sont plus nombreux que les acheteurs, mais au final on s'y retrouve », reconnaît un exposant. Du côté visiteur, on vient aussi parce que le choix est important. « J'y viens tous les ans en me disant cette année je regarde seulement. Une fois de plus, j'ai succombé. Je repars avec une égraineuse manuelle d'épis de maïs ».

Les organisateurs sont satisfaits du déroulement de la journée. Ils répondent avec diplomatie aux rares doléances des exposants. « Les nouvelles normes de sécurité ont pu décontenancer certains habitués », précise Françoise Martin, la présidente.



Le vide-greniers des Amis de Léo a de nouveau attiré de nombreux exposants et visiteurs.



1^{er} novembre 2017

Les joyeux petits souliers arrivent dans la salle de la prairie

L'association Anjou-L'viv (Ukraine) organise, cette année, comme elle le fait tous les deux ans dans la région, une tournée des enfants de l'école de danse de L'viv: Les joyeux petits souliers (JPS).

Ils sont accompagnés par l'ensemble vocal Orpheus et ses huit chanteurs issus du Conservatoire National de L'viv. Danseurs et chanteurs donneront plusieurs spectacles salle de la Prairie. La municipalité organise une animation autour de leur venue du mardi 14 au samedi 18 novembre.

L'école accueille 430 enfants

L'école de danse, les JPS, accueille 430 enfants de 3 à 22 ans. Une quarantaine d'entre eux, âgés de 8 à 16 ans, participe à la tournée. « Ces jeunes donnent un spectacle chaleureux à découvrir en famille. Ils font vibrer le public aux rythmes et aux couleurs de l'Ukraine. La synchronisation chorégraphique est parfaite », souligne Bernard Tremblais, viceprésident de l'association.

Le groupe vocal Orpheus interprète des chants traditionnels ukrainiens. Il intervient pendant les intermèdes du spectacle de danse. Il donnera



Anjou-L'viv (Ukraine) accueille les enfants de l'école de danse de L'viv : Les joyeux petits souliers

également un concert spécial chœur d'hommes avec la participation du groupe Expression de Cholet et Les Doux Hommes de Beaupréau. Les bénéfices des spectacles viennent en aide à l'hôpital pédiatrique de L'viv, à 4 orphelinats et à des familles en grande difficulté.

Un programme riche et coloré

Mardi 14 novembre : 11 h 30, ouvertures du village Ukraine place de la Mairie en présence du maire, des danseurs et chanteurs. De 16 heures à 19 heures vente d'artisanat au village Ukraine, place de la mairie. Mercredi 15 novembre : conférence

Mercredi 15 novembre : conférence gratuite (économie et mode de vie en Ukraine) de 11 heures à 12 heures, salle du pôle culturel. 15 h 30 : spectacle des Joyeux Petits Souliers, salle de la Prairie. Tarif : Adultes 16 ϵ , enfants moins de 14 ans 8ϵ . 20 h 30, concert spécial chœur d'Hommes (Orpheus, chœur Expression et Les Doux Hommes). Tarif Adultes 15 ϵ .

enfants moins de 14 ans 8 €. Jeudi 16 novembre : Vente d'artisanat au village Ukraine place de la Mairie.

Vendredi 17 novembre : Conférence gratuite (l'école de danse des Joyeux Petits Souliers) de 11 heures à 12 heures, salle du pôle culturel. 20 h 30 : spectacle des Joyeux Petits Souliers, salle de la Prairie. Tarif : adultes 16 €, enfants moins de 14 ans $8 \in$.

Réservation : Office de tourisme du Choletais : 02 41 49 80 00 et billetterie sur place.



« Ne pas laisser de cicatrices »

Bouyer-Leroux, leader des matériaux en terre cuite, soigne la remise en état de ses carrières d'argile.

Fabien LEDUC fabien.leduc@carrier-ouest.com

On attache beaucoup d'importance à la remise en état de nos carrières. » Benoit Tuzelet, responsable du Pôle carrières à Bouyer-Leroux, défend cette préoccupation alors même qu'il marche vers la nouvelle carrière de Saint-André-de-la-Marche, située au lieu-dit la Fouillère, sur la route qui relie Saint-Macaire-en-Mauges à Saint-Léger-sous-Cholet. Le jeune cadre a anticipé l'avenir de la Fouillère dès l'enquête publique : « Une remise en état agricole de qualité nous permettra ensuite d'accéder à d'autres sources d'exploitation. »

« Les terres revendues sans spéculer »

Ici, à la Fouillère, une trentaine d'hectares vont alimenter en argile durant trois décennies l'usine toute proche de La Séguinière. La même taille que celle de Saint-Germain-sur-Moine, qui a ouvert il y a un an et demi. « L'argile est extraite sur une faible profondeur, entre 2 et 15 mètres, selon les gisements, il faut donc beaucoup de surface », explique Benoît Tuzelet. Sachant que les carrières doivent se situer à quelques kilomètres de l'usine de brique, pour des raisons à la fois écologiques et économiques.

Bouyer-Leroux doit parfois faire des concessions et, surtout, tenir ses engagements si la Scop souhaite convaincre d'autres élus à l'avenir. « Le projet initial à la Fouillère portait sur 40 ha, mais après consultation, nous avons réduit la surface exploitée à 30 ha », poursuit Benoit Tuzelet. Et un chemin d'accès a été créé depuis la départementale 63 plutôt que depuis le bourg, « afin d'éviter les nuisances pour les riverains ». La remise plan d'eau. »



Saint-André-de-la-Marche, la Fouillère, mardi. Benoit Tuzelet défend une « gestion responsable » des carrières, à l'image de ce chemin réalisé avec des déchets de briques provenant de l'usine toute proche de La Séquinière et qui seront réutilisés plus tard à l'usine

en état, elle, se fera au fur et à mesure Mais comment remettre une telle est conseillé à l'agriculteur d'exploiter de l'exploitation de la carrière : « Les terres seront revendues, sans spéculer, à un groupement d'agriculteurs. Deux tiers en surface agricole et un tiers en

Dix ans de processus en moyenne

Bouyer Leroux rejette toute approche préemptive et tient à signer un consensus qui peut prendre du temps. « Dix ans en moyenne entre les premiers sondages et la première extraction », calcule Benoit Tuzelet, également chargé de la négociation foncière. Une fois obtenu l'accord des propriétaires, dont les terres sont valorisées en raison de l'exploitation réa-

lisée, il doit convaincre la Safer (Société d'aménagement foncier et d'établissement rural), puis la mairie pour le volet urbanisme, la Dreal (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) pour l'exploitation. Sans oublier l'enquête publique et les fouilles archéologiques imposées par DRAC (Direction régionale des affaires culturelles).

surface en état ? « On enlève la terre tout de suite la terre pour donner une végétale sur 30 à 40 centimètres qu'on positionne en merion autour des zones exploitées, explique Benoit Tuzelet. Puis, une fois exploitée, on rebouche avec du remblai inerte et on remet la terre végétale par-dessus. » C'est ainsi que tout le remblai extrait du chantier de Leroy Merlin au Cormier a été récupéré par Bouyer-Leroux. Entretemps, les agriculteurs ont pu louer des terres pas encore exploitées pour poursuivre leur activité. Des plantations sont également programmées par Bouyer-Leroux afin de reconsti- ils assurent un suivi biologique de nos tuer les haies arrachées. « Notre objectif est de ne pas laisser de cicatrices sur les terres », martèle Benoit Tuzelet. Une fois les terrains remis en état, « il

nouvelle vie microbienne au sol. Terre qu'on lui rend avec un potentiel agronomique au moins équivalent. » Outre des terres agricoles ou des plans d'eau, Bouyer-Leroux peut aussi proposer des « mesures compensatoires » pour les zones humides et les espèces protégées, lorsqu'il y en a : « On va recréer un milieu favorable pour certaines espèces, en lien avec le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE), avec qui nous avons signé une convention. Chaque année, anciennes carrières. »

CARRIÈRES EN FRANCE

Bouyer-Leroux possède plusieurs usines et donc plusieurs carrières. Cinq dépendent de La Séguinière, trois de La Boissière-du-Doré (Loire-Atlantique), six de Saint-Martin-des-Fontaines (Vendée), quatre de Gironde-sur-Dropt (Gironde), une de Colomiers (Haute-Garonne), une de Mably (Loire) et deux de Vergongheon (Haute-Loire). Celle de la Fouillère représente 125 000 tonnes d'argile par an et remplacera celle de la Brunière, située juste derrière le siège de Bouyer-Leroux.



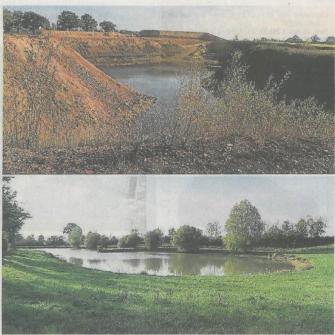
Bouyer-Leroux...

A SAVOIR

Vingt tonnes par maison

L'argile est une roche granitique altérée. Une fois l'argile extraite dans des fosses creusées en forme de piscine de plusieurs dizaines de mètres de long, differentes qualités sont mélangées dans un « mille-feuille ». 25 000 m³ pour le moment à la Fouillère mais à la carrière de la Touche, à Saint-Germain-sur-Moine, le mille-feuille représente une motte de terre de 120 000 m³ !

Puis, un tracto-pelle charge un camion qui effectue ensuite des rotations jusqu'à l'usine. Une fois convoyée, elle sera broyée, malaxée, façonnée, séchée et cuite. Puis, les palettes de briques seront hissées sur des camions de livraison... « Il faut 20 tonnes de briques pour une maison individuelle et huit tonnes pour un logement collectif », rappelle Roland Besnard, PDG de Bouyer-Leroux.



En haut, la carrière de la Brunière à La Séguinière plonge à une quinzaine de mètres. Elle sera sécurisée avec du remblai et des pentes douces. En bas, ce charmant plan d'eau était aussi une profonde carrière avant d'être remise en état il y a quatre ans! Des arbres avaient été conservés à dessein.

Le projet du Pays de Bray abandonné

Le projet normand avait été engagé par son prédécesseur, Georges-Marie Leroux, il y a dix ans. Mais en juillet, lors du conseil d'administration. le projet d'usine et de carrière dans le Pays de Bray, en Seine-Maritime, a été abandonné. Plus de 300 sondages avaient pourtant été menés sur la centaine d'hectares préfinancés à hauteur d'un million d'euros avec la Safer. Le problème n'était pas financier puisque les 35 à 40 millions d'euros d'investissement auraient été autofinancés. « Notre objectif premier est de maintenir l'activité de notre Société coopérative et participative (Scop) ». justifie le PDG Roland Besnard. « Ces dernières années, nous avons racheté sept sites industriels et la croissance externe s'avère plus simple », constate le patron, élu par ses salariés.

Le rachat du pôle terre cuite du leader Imerys en 2013, avec qui Bouyer-Leroux va définitivement fusionner à compter de février 2018 portant à près de 500 personnes les effectifs de la Scop, a lourdement pesé sur cette stratégie. Renoncement appuyé par « un marché incertain », bien éloigné des ambitions du gouvernement Hollande qui tablait sur 500 000 logements neufs par an : « On



Roland Besnard, PDG du groupe.

est finalement à moins de 400 000 et les évolutions technologiques font qu'on peut servir aujourd'hui un marché à 500 000 avec nos usines actuelles. » En Normandie, Roland Besnard avait reçu le « soutien fort de la majorité des élus locaux », malgré « l'opposition classique » de riverains réunis en associations. Une soixantaine d'emplois directs étaient annoncés, « avec 60 emplois indirects » détaille, transparent, Roland Besnard. « Mais il aurait fallu recréer toute une chaîne locale de compétences. » Et l'énergie nécessaire sur place, du gaz naturel « représentait un bilan carbone moins favorable que dans nos usines actuelles qui fonctionnent à 45 % avec du biogaz ».



Le Tour de France passera le 9 juillet 2018

Vendredi dernier, le conseil municipal a évoqué la constitution d'un groupe de travail en vue du passage du Tour de France le 9 juillet 2018.

Tour de France. Le 9 juillet 2018, le Tour de France passera à Saint-Léger. « Il s'agit d'une étape du contre la montre par équipe. Elle arrivera de Cholet par le rond-point de Modéma. Elle empruntera la rue de la Vendée jusqu'au rond-point de la place du 14-Décembre-1863. Elle prendra la rue de Bretagne pour se diriger vers Saint-Macaire-en-Mauges », précise Jean-Pierre Joselon, adjoint. Un groupe de travail va être constitué pour la préparation et l'organisation de cette journée. « Nous allons proposer au club de cyclotourisme et à celui de cyclisme

d'intégrer le groupe », ajoute Jean-Pierre Joselon

ZAC du Martineau. Lors d'une délibération du 5 novembre 2004, le conseil municipal décidait la création de la Zone d'aménagement concerté (ZAC) du Martineau. Une convention était signée avec Sèvre Loire habitat pour l'aménagement et la commercialisation de cette opération résidentielle. La réalisation a eu lieu en trois tranches. Elle a permis la construction de 204 logements. « Aujourd'hui, nous en sommes aux finitions de la tranche 3. Les derniers logements se terminent. Il convient de procéder à la rétrocession des futurs espaces publics à la commune », explique Christian Usureau, adjoint. Le cabinet de géomètre AIR et GEO de Cholet a identifié les emprises pour un total de 22 814 m2. La cession se fera contre un

euro symbolique. Les frais notariés seront à la charge de Sèvre Loire habitat. Le conseil approuve la rétrocession. Eclairage public. A la suite d'une demande d'éclairage en continu pour le vide-greniers des Amis de Léo en 2016 et au remplacement de deux lampes au stade de foot, la facture du Syndical d'énergies de Maine-et-Loire (SIEML) s'élève à 344,97 €. Le conseil valide. Agent. A la suite du départ à la retraite d'un agent qui intervenait au restaurant scolaire et au service ménage en octobre 2016, des heures de ménage ont été dispatchées sur d'autres agents. L'un d'eux voit son temps de travail passer de 24,07/35e à 28,18/35e. Le conseil valide l'augmentation d'horaire à compter du 1er décembre 2017. Noël. La pose des guirlandes de Noël se fera lundi 27 novembre. Elles seront retirées le 8 janvier 2018.



Saint-Léger cyclisme satisfait de sa saison

Avant d'accueillir l'assemblée générale du comité départemental de cyclisme samedi dernier, le club de Saint-Léger cyclisme a tenu la sienne vendredi.

Fort de 42 licenciés, le club saint-légeois a obtenu d'excellents résultats la saison dernière. Toutes compétitions confondues, tant en cyclisme sur route qu'en VTT, il a figuré 48 fois dans le top 10 et a récolté huit podiums. Chez les vététistes, Pierre-Marie Ferchaud a remporté la victoire dans le Vendée-Tour et a été sacré vice-champion départemental en master 30 à Saint-Hilaire-Saint-Florent.

Du côté des cyclistes, Germain Roy, le président du club, et David Boutet sont montés deux fois sur la plus haute marche du podium dans leur catégorie.

L'école de vélo ouverte aux jeunes de six à 14 ans, avec onze licenciés, a remarquablement bien fonctionné. Les cyclistes en herbe se retrouvent tous les samedis à partir de mars. Ils alternent sorties et gymkhanas.

Au niveau festif, les cyclistes organisent régulièrement un réveillon du Nouvel An. Pour la première fois.



Les membres du bureau entourent le président Germain Roy, à gauche.

le 31 décembre dernier, il s'est déroulé dans la nouvelle salle de la Prairie. « Le succès a été tel que depuis plus de 15 jours, nous sommes déjà complets pour le réveillon 2017. Nous n'avons jamais connu un tel engouement », précise Germain Roy.

Cette saison, les organisations des courses cyclistes à Bégrolles-en-

Mauges, La Séguinière et Saint-Léger-sous-Cholet sont maintenues. Un temps fort est à envisager à l'occasion du passage du Tour de France le gjuillet 2018. « Je tiens à remercier tous les bénévoles et les partenaires financiers qui nous apportent leur concours. Ils sont les clés de notre réussite », souligne Germain Roy.



Les CM1 des écoles préparent les élections de leur conseil municipal



Mardi, les enfants de la classe unique de CM1-CM2 de l'école privée et ceux de CM1 de l'école publique ont assisté à une réunion d'information sur les modalités de fonctionnement du conseil municipal des enfants.

Le conseil municipal des enfants (CME) sera renouvelé pour moitié lors des élections des nouveaux représentants le 12 décembre. Mardi, les enfants de la classe unique de CM1-CM2 de l'école privée, accompagnés par leur enseignant Kévin Rocher, et ceux de CM1 de l'école publique, avec leur maîtresse Béatrice Cesbron, ont assisté à une réunion d'information.

Réflexions et échanges

Cette réunion a été animée par Magalie Tignon, conseillère déléguée au CME et Jean-Luc Hamard, conseiller municipal. « Les nouveaux élus, des élèves de CMI des deux écoles, seront appelés à siéger deux ans. L'ensemble des jeunes élus réfléchit et échange sur ses préoccupations. Il élabore les projets collectifs qu'il souhaite voir se réaliser. Le CME se réunit généralement le samedi matin, environ cinq fois par an, sous la présidence

du maire ou de l'un de ses délégués », informe Magalie Tignon. « Parmi les objectifs, figurent l'apprentissage de la citoyenneté, la compréhension du fonctionnement de la vie locale, le rapprochement et l'échange entre les générations, la transmission des valeurs démocratiques... », précise Jean-Luc Hamard.

Après avoir eu une rétrospective des projets étudiés depuis la mise en place du CME, en 2004, les jeunes élèves ont pris connaissance des conditions à remplir pour être électeurs, d'une part, et candidats, d'autre part. Les dossiers de candidature, signés par les parents, devront être déposés en mairie le jeudi 16 novembre au plus tard. Les candidats mèneront ensuite leur campagne jusqu'au 11 décembre. Au final, il y aura deux élus pour l'école privée et six pour l'école publique, soit deux par tranche de 10 élèves.



Saint-Léger-sous-Cholet / Le Puy-Saint-Bonnet

Les Joyeux petits souliers dansent l'Ukraine



Les Joyeux petits souliers, une troupe d'enfants ukrainiens, chanteurs et danseurs.

Le rendez-vous

Tous les deux ans, la troupe des Joyeux petits souliers et le groupe Orphéus viennent se produire dans les Mauges.

L'association Anjou-Lviv organise leur accueil et l'hébergement dans les familles. « Notre association a pour but de venir en aide aux enfants ukrainiens et à leurs familles, en lien avec l'association nationale des Joyeux petits souliers », explique Bernard Tremblais, un des fondateurs.

Les Joyeux petits souliers comptent environ 400 enfants, qui consacrent plus de six heures par semaine à l'apprentissage de la danse, à Lviv, dans l'ouest de l'Ukraine.

Ils ont choisi de soutenir financièrement et matériellement l'hôpital pédiatrique de Lviv et quatre orphelinats. « En faisant découvrir la richesse culturelle de l'Ukraine,

nous voulons sensibiliser le public aux difficultés des habitants de ce pays. »

Les 15, 16 et 17 novembre, le public des Mauges pourra apprécier un spectacle d'une incontestable qualité

En complément, le groupe vocal Orphéus interprétera des chants populaires ou sacrés de l'Église orientale d'Ukraine. « Les huit membres sont tous des amateurs, mais ils sont lauréats du Conservatoire national de musique de Lviv », précise Bernard Tremblais.

Mercredi 15 novembre, à 15 h 30 et vendredi 17 novembre, à 20 h 30 à Saint-Léger-sous-Cholet, sallé de la Prairie. Jeudi 16 novembre, à 20 h 30 au Puy-Saint-Bonnet, Espace convivial. Tarifs: 16 €, 8 € pour les moins de 14 ans. Réservations auprès de l'office du tourisme du Choletais 02 41 49 80 00.



11-12 novembre 2017

L'animation gonflée des parents d'élèves



Samedi, une dizaine de structures gonflables étaient installées dans les salles de sport.

Samedi dernier, une dizaine de structures gonflables ont été installées dans les salles de sport de la rue de la Vendée, à l'initiative de l'Association des parents de l'enseignement libre (APEL) de l'école des Tilleuls. Plus de 170 enfants s'en sont donné à cœur joie. Le bénéfice de cette manifestation sert à financer les matériels sollicités par les enseignants, les sorties scolaires... « Nous éprouvons beaucoup de plaisir à mettre en place ces moments. Ils permettent aux parents d'échanger dans un cadre autre que celui de la sortie des classes et aux enfants de se détendre. Je remercie les membres de l'APEL et ceux de l'OGEC, de même que les parents bénévoles qui s'investissent. Sans eux, il n'y aurait pas ces temps forts d'animation », souligne Laëtitia Blanchard, présidente de l'association.

Prochaine manifestation : le marché de l'Avent, dans la cour de l'école vendredi 8 décembre.



14 novembre 2017

Saint-Léger-sous-Cholet

Les jeunes artistes des Joyeux petits souliers chaleureusement accueillis

Les Joyeux petits souliers et le chœur Orpheus ont été accueillis à Saint-Léger-sous-Cholet par Bernard Tremblais, de l'association Anjou-Lviv, mardi.

Les Ukrainiens, qui viennent dans la région depuis plusieurs années, renouent avec beaucoup de plaisir les liens qui unissent désormais les deux pays. « Grâce à votre travail, la France est au courant des événements qui se passent en Ukraine », confie Maria, responsable du groupe.

En remerciement, les enfants ont chanté leur pays, mais aussi, en clin d'œil et dans un français impeccable, On écrit sur les murs, des Kids United, suivis du chœur d'hommes Orpheus. Le groupe sera hébergé dans les familles.

Ce mercredi 15 novembre. à 15 h 30, et vendredi 17 novembre, à 20 h 30, les Joyeux petits souliers et Orpheus, salle de la Prairie, à Saint-Léger. Jeudi 16 novembre,



Bernard Tremblais, responsable de l'association Anjou-Lviv, accueille la troupe dans la cour de la mairie de Saint-Léger, aux couleurs de l'Ukraine.

Espace convivial. Tarifs: adultes, 16 €; enfants de moins de 14 ans, 8 €. Réservations office du tourisme du Choletais au 02 41 49 80 00. Ce mercredi 15 novembre, à 20 h 30, à 20 h 30, au Puy-Saint-Bonnet, soirée Chœurs d'hommes, avec

Orpheus, Chœur Expression de Cholet et Doux hommes de Beaupréau, à Saint-Léger, salle de la Prairie. Tarifs : adultes, 15 € ; enfants de moins de 14 ans, 8 €. Réservations au 02 41 49 80 00.



La cour de la mairie se transforme en village ukrainien

À l'occasion de leur tournée dans la région, organisée par l'association Anjou L'viv (Ukraine), les danseurs de l'école de danse de L'viv: Les Joyeux Petits Souliers, se produiront à plusieurs reprises dans la salle de la Prairie. Ils sont accompagnés par l'ensemble vocal professionnel Orpheus dont les huit chanteurs sont issus du conservatoire National de L'viv. Les bénéfices des représentations sont destinés à soutenir une cause humanitaire dans la région de L'viv.

Mardi, le maire, Jean-Paul Olivarès, a accueilli les artistes ukrainiens dans la cour de la mairie transformée pour la circonstance en village ukrainien. « Nous sommes ravis de profiter de votre présence pour faire découvrir une autre culture et un autre mode de vie aux saint-légeois ». Moulin, église orthodoxe et maisons des Carpates resteront en

place jusqu'au-samedi 18 novembre. Mercredi 15 novembre : conférence gratuite (économie et mode de vie en Ukraine) de 11 heures à 12 heures, salle du pôle culturel. 15 h 30 : spectacle des Joyeux Petits Souliers, salle de la Prairie. Tarif : Adultes 16 €, enfants moins de 14 ans 8 €. 20 h 30, concert spécial chœur d'hommes (Orpheus, chœur Expression et Les Doux hommes). Tarifs : adultes 15 €, enfants moins de 14 ans 8 €.

Jeudi 16 novembre : Vente d'artisanat au village Ukraine, place de la Mairie.

Vendredi 17 novembre : Conférence gratuite (l'école de danse des Joyeux Petits Souliers) de 11 heures à 12 heures, salle du pôle culturel. 20 h 30 : spectacle des Joyeux Petits Souliers, salle de la Prairie. Tarif : Adultes 16 €, enfants moins de 14 ans 8 €. Billetterie sur place.





Des entreprises de nettoyage se regroupent

L'entreprise d'insertion Aspir'Service vient de racheter Nova. Les emplois sont préservés et une fusion des deux entités pourrait être envisagée d'ici deux à trois ans.

L'entreprise

Cette fois, c'est fait. La nouvelle n'a pas encore forcément transpiré dans le landerneau économique.

Mais depuis le 30 septembre, l'entreprise de nettoyage Nova qui regroupe deux activités (Nova propreté et Nova domicile), et compte une quarantaine d'équivalent temps plein (ETP), est passée sous le giron de l'entreprise d'insertion Aspir'Service (dix-sept ETP).

« Dans un premier temps, nous allons garder les deux marques (Aspir'Service et Nova), précise l'une des deux associées avec Sylvie Girardeau, Manuèle Guinard. Nous conservons aussi le personnel, et les interlocuteurs de nos clients restent les mêmes. »

Des marchés plus importants

Un rachat que la dirigeante présente aussi comme une opportunité à saisir : « Cela nous permet de mutualiser les charges fixes et les ressources humaines. »

Mais pas seulement : « Nous allons pouvoir nous positionner sur des marchés beaucoup plus impor- tobre.



Les salariés d'Aspir'Service et de Nova rassemblés pour une rencontre après le rachat de la seconde par la première. Reste à faire jouer ensemble ce nouvel orchestre du nettoyage industriel et chez les particuliers.

ger-sous-Cholet, depuis le 15 oc- tamment de garer nos quatorze vé- Saint-Léger-sous-Cholet. Sites inter-

« Ce sont des bâtiments très fonc-Quant aux entreprises, elles sont tionnels qui nous permettent de toutes les trois regroupées dans de stocker beaucoup de matériels. grands locaux, le long de la quatre L'accès est aisé et nous avons un Renseignements : Aspir'Service ouestfrance-entreprises,fr

Vincent COTINAT.

voies Cholet-Beaupréau, à Saint-Lé- grand parking qui nous permet no- et Nova, 12, rue de l'Hermitage, à

net : www.aspir-service-cholet.fr ou www.nova49.com

La vie des entreprises de l'Ouest sur

Aspir'Service, c'est d'abord une entreprise d'insertion

C'est une des spécificités de ce ra- tiques de ces entreprises dites d'in- der à y parvenir. Ainsi, Aspir'Service non plus. Ici, ce n'est pas « tout le néral, c'est plutôt l'inverse qui se très éloignées du travail. produit, explique Manuèle Guinard, « Concrètement, les personnes En moyenne, en 2016, les salariés des horaires, des clients, des tâches

qui gère désormais Aspir'Service et qui arrivent chez nous y restent en insertion sont restés dix-sept mois à effectuer... « Nous avons de très Nova. Mais nous sommes quand deux ans maximum, poursuit Ma- chez Aspir Service, avec un pourcen- belles réussites, mais aussi des même une entreprise comme les nuèle Guinard. Le but est de leur tage d'emploi à la sortie de 60 %, échecs, il ne faut pas s'en cacher. » autres : par exemple, nous payons donner le plus de chances d'accé- « ce qui est plutôt bien ». l'impôt sur les sociétés. » der à un emploi pérenne. »

chat : l'entreprise d'insertion reprend sertion est de remettre le pied à met-elle à disposition de ses salariés monde il est beau, tout le monde il une entreprise « classique ». « En gé- l'étrier professionnel de personnes sans moyen de locomotion une voi- est gentil ». » ture et un scooter.

« Mais attention, prévient la gé-L'une des principales caractéris- Et tout est mis en place pour les airrante, nous ne sommes pas naîfs

La réussite passe par le respect





À la recherche des capsules de champagne

Basée à Saint-Léger-sous-Cholet, l'association Placomusophiles des Pays de la Loire réunit les collectionneurs de capsules de champagne le samedi 2 décembre. À la tête du petit groupe : Claude Françoise et Philippe Coutant, respectivement président et secrétaire de l'association. Le premier a 69 ans, le second en a 64. Tous deux collectionnent des milliers de capsules depuis des années, même si Claude Françoise, avec ces plus de 20 000 pièces, est largement en tête. « On va nous prendre pour des farfelus qui collectionnent des morceaux de ferraille. Mais qu'ils sont beaux, ces morceaux de ferraille. »

Ils pétillent pour les capsules

Basée à Saint-Léger-sous-Cholet, l'association Placomusophiles des Pays de la Loire réunit les collectionneurs de capsules de champagne samedi 2 décembre.

Alexandre BLAISE alexandre.hlaise@courrier-ouest.com

Malgré son retrait de la vie pu-blique, il est décidément partout. Jacques Chirac. Jusqu'à resplendir sur cette capsule de champagne, délicatement posée dans un bel écrin. Que les autres présidents de la République se rassurent, il y en a pour tous, dans le milieu de la placomusophilie. La quoi? La placomusophilie: la collection des capsules de champagne, ou plaques de muselet, qui surplombent le bouchon. Une passion qui touche des milliers de personnes, et qui n'épargne pas le Choletais. À Saint-Léger-sous-Cholet, c'est l'association Placomusophiles des Pays de la Loire qui porte le drapeau. Le 2 décembre, elle organise même sa première bourse annuelle d'échanges, ouverte à tous (lire ci-contre).

Mais qu'ils sont beaux, ces morceaux de ferraille!»

CLAUDE FRANÇOISE. Président des Placomusophiles des Pays de la Loire.

Pour sûr, Claude Françoise et Philippe Coutant seront de la partie. Logique: les deux compères sont respectivement président et secrétaire des Placomusophiles des Pays de la Loire, qu'ils ont créés en début d'année. Le premier a 69 ans, le second en a 64. Tous deux collectionnent des milliers de capsules depuis des années, même si Claude Françoise, avec ces plus de 20 000 pièces, est largement en tête. ' choyée. Bien rangée dans des albums. plutôt du genre à combler les trous, amateur de champagne pour être pla-C'est que le Saint-Légeois pratique de- « C'est la beauté de les regrouper », puis une bonne vingtaine d'années, poussé par une activité de restaurateur qui lui a construit un réseau. « On chaque capsule, l'homme est très senva nous prendre pour des farfelus qui collectionnent des morceaux de ferraille, sourit l'intéressé. Mais qu'ils sont beaux, ces morceaux de ferraille. » De la ferraille, oui. Récupérée à droite et à gauche, chez des amis ou sur les Claude Françoise, lui, s'attache moins



Saint-Léger-sous-Cholet, hier. Respectivement président et secrétaire des Placomusophiles des Pays de la Loire, Claude Françoise et Philippe Coutant possèdent des milliers de capsules de champagne.

des cotes, qui mettent une valeur sur sible aux petits détails. « La semaine dernière, j'étais chez des amis. Ils ont débouché une bouteille de champagne. La capsule était magnifique. J'ai commandé six bouteilles. »

vide-greniers. Mais de la ferraille à l'esthétique. Le sexagénaire est Reste une interrogation : faut-il être tôt du délire. »

à chercher la capsule qui manque. commente Philippe Coutant. Loin Jusqu'à dépenser des fortunes ? Les deux hommes répondent par la négative. À Saint-Léger-sous-Cholet. c'est l'échange qui prime. « Chez nous, c'est une capsule contre une capsule », si possible de la même cote, pose Claude Françoise. De quoi attirer les collectionneurs, comme ceux qui souhaitent le devenir.

comusophile? « Ce n'est pas obligatoire, répond le président. Mais on va être obligé d'apprendre. » Car les viticulteurs jouent le jeu des capsules. en créant, notamment, la rareté. Pas pour rien que des collectionneurs attendent les nouveaux crus avec impatience, plus avides de capsule que de bulles. « C'est l'objet du délit, confesse Claude Françoise, en rigolant. Ou plu-



17 novembre 2017



Tout ou presque est représenté sur les capsules de champagne.

À SAVOIR

Rendez-vous le 2 décembre

annuelle d'échange, les Placomu- trée, gratuite, est ouverte à qui le sophiles des Pays de la Loire souhaite. Un plateau-repas (10 €) (22 adhérents, réunions trimes- et la vente de coffret de bouteilles trielles) s'apprêtent à accueillir une du champagne Nowack. L'occacinquantaine de collectionneurs. sion, aussi, de donner un coup de Rendez-vous est donné le samedi pouce au Téléthon. Pour l'achat 2 décembre, de 9 à 18 heures, au d'un dessert, mais aussi d'un coffoyer municipal de Saint-Léger- fret, 1 € sera reversé à l'association. sous-Cholet. Un événement auquel vont participer des placomusophiles de Nantes, d'Angers, de

En organisant leur première bourse Pornic, de Toulon... Reste que l'en-

Réservations au 06 43 09 18 73.

Footballeurs U15 et basketteurs U17 au sommet

Deux équipes de jeunes sportifs ont fait briller les couleurs saint-légeoises au niveau départemental en 2016-2017. En football, les U15 du groupement de jeunes May-Bé-Léger ont remporté la finale du challenge de l'Anjou. Les basketteurs de l'équipe U17 garçons de l'ESSL ont été sacrés champions de Maine-et-Loire.

Vendredi, le maire Jean-Paul Olivarès a honoré les vainqueurs et leurs dirigeants. Charles-Henri Dabin, cofondateur du groupement de jeunes en 2003 avec Alain Brossier, confie: « Nous engageons régulièrement, en championnat et en coupe, des équipes U15 et U17 et occasionnellement, selon les effectifs, des U13 et U19. Au départ, les équipes jouaient au plus haut niveau départemental. Ensuite, nous avons connu une période creuse. Depuis deux ans. la situation s'améliore. La génération qui vient de remporter le challenge est prometteuse ». Yannis Blaiteau, président de l'ESSL basket, ajoute : « Le club ne cesse de se structurer depuis des années. Les efforts consacrés à la formation des jeunes portent leurs fruits ». Jean-Pierre Joselon, adjoint, a remis un T-shirt aux couleurs de Saint-Léger aux joueurs.



Deux équipes de jeunes sportifs ont fait briller les couleurs saint-légeoises au niveau départemental en 2016-2017.



SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET Il a créé en 1955 le repas dont il est le doyen

Dimanche, les aînés saint-légeois étaient conviés par la municipalité au repas annuel, à la salle de la Prairie. Une trentaine de bénévoles, membres du conseil municipal et du comité des fêtes, s'est mobilisée pour assurer le service des 140 convives. L'invitation est réservée aux Saint-Légeois nés avant 1951. La palme de doyen est revenue à Alphonse Leray, 93 ans, côté masculin et à Marie-Louise Lefort, 92 ans, côté féminin. Les benjamins, 67 ans, étaient Jean-pierre Charrier et Delnura Almeida. « Je suis ému et très heureux de me retrouver dans cette belle salle de la Prairie. J'ai été le premier, en tant que maire en 1980, à parler du projet d'une salle des fêtes. Je suis également parmi ceux qui, au comité des fêtes, ont mis sur pied ce rendezvous annuel des aînés en 1955. Autant dire que tout cela me rappelle de nombreux souvenirs », confie le doven de l'assistance, qui a été maire de la commune de 1965 à 1989.

Aux fourneaux, Anthony Letheule, chef cuisinier du restaurant scolaire et son assistante Yolande Jadeau ont



De gauche à droite, au premier rang, Jean-Pierre Charrier, Delnura Almeida, Marie-Louise Lefort et Alphonse Leray. Au deuxième rang, Jean-Paul Olivarès, maire, Valerie Morillon, adjointe et Jean-Pierre Joselon, adjoint.

concocté un menu particulièrement apprécié. Le duo Chante et danse de Treize-Septiers (85) a assuré l'animation musicale du repas, avant de faire danser l'assistance sur des airs qui lui rappelait les bals de sa jeunesse. Tout le monde s'est donné rendezyous pour la 63° édition en 2018.



SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET Une soirée cinéma au profit des victimes de l'ouragan Irma



Les jeunes élus du CME ont présenté leur action avant la projection.

Vendredi, la troisième édition de la soirée cinéma, organisée par les jeunes élus du conseil municipal des enfants (CME), a connu un joli succès. Plus de 200 personnes se sont retrouvées dans la salle de la Prairie pour assister à la projection du film d'animation « Moi moche et méchant 3 ».

Les sommes récoltées lors de la première édition avaient été reversées à l'association « Cholet Sao » au profit du village de Gasma au Burkina Faso. Celles de la deuxième étaient revenues au Téléthon. « Les îles des Antilles françaises de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy ont été dévastées par l'ouragan Irma, le 6 septembre. Cette année, nous souhaitons aider les victimes », ont indiqué, en préambule à la séance, Tess et Oxana, deux jeunes élues du CME. Les entrées et la vente de confiseries ont permis de dégager un bénéfice de 747,60 €. « Depuis trois ans, les résultats sont en constante progression. Vous vous impliquez remarquablement dans l'organisation. Vous pouvez être fiers de vous », souligne Magalie Tignon, conseillère municipale déléguée au CME. La somme sera versée à l'Association des maires de France qui aura pour charge de la faire parvenir aux bénéficiaires.



La médaille de fin de mandat de six jeunes élus

C'était leur dernière séance, samedi. Après avoir participé à leur dernière inauguration, celle de l'abri à vélos, six élus juniors ont reçu une médaille.

Les élus du conseil municipal des enfants (CME) se sont réunis, samedi, en présence des élus adultes référents. Pour six d'entre eux, Marie, Mathilde, Nathan, Nell, Oxana et Tess, il s'agissait de la dernière séance. Ils seront remplacés par six nouveaux entrants lors des élections du 12 décembre. « Nous avons vécu une riche expérience. Nous regrettons un peu qu'elle s'arrête » confient Oxana et Marie. Le projet de la fresque murale avance. Il a été accepté par le conseil municipal. Le devis pour sa réalisation se chiffre à 1780,85 €. Deux réunions de préparation sont prévues la dernière quinzaine de mars avec Baptiste Gandrille, graphiste, qui doit accompagner les jeunes élus dans la réalisation du projet. Le désir, émis par les conseillers sortants, de participer à ces réunions a été retenu.

Jean-Luc Hamard, conseiller municipal, a invité les jeunes à réfléchir à des termes forts mettant en avant les valeurs de partage et de citoyenneté. « Solidarité, universalité, égalité, entraide, tolérance... », font partie des mots qui émergent pour le moment. Les élus du CME ont aussi manifesté le souhait d'être associés à la Semaine sans écran dont le lancement est prévu le 23 mars 2018.

Une fois le conseil terminé, les parents ont rejoint les conseillers dans la cour de la mairie. Le maire Jean-Paul Olivarès les attendait pour l'inauguration de l'abri vélo, un projet du CME.

Tout le monde s'est ensuite retrouvé au pôle culturel. Le maire et Magalie Tignon, conseillère déléguée au CME, ont remis une médaille à chacun des élus sortants. « Vous avez fait preuve d'une forte implication au service de la commune. Vous aurez l'occasion,



L'abri à vélos de la cour de la mairie, projet du CME, a été inauguré samedi.

à l'avenir, de transmettre ce que vous avez vécu, au sein d'associations et pourquoi pas au sein du conseil municipal? », a conclu Jean-Paul Olivarès.



FAITS DIVERS Un mur de clôture s'effondre

À Saint-Léger-sous-Cholet, les locataires de la maison située au 9, rue de l'Etoile ont eu une drôle de surprise, mardi au réveil.

À Saint-Léger-sous-Cholet, les locataires de la maison située au 9, rue de l'étoile ont eu une drôle de surprise, mardi matin au réveil. Un mur de clôture qui longe le chemin reliant la rue de l'Étoile à celle du Chemin Vert s'est effondré dans le courant de la nuit. L'entreprise EHTP Région Ouest, de Saint-Macaire-en-Mauges, effectue actuellement des travaux, pour le compte de riel. D'ordinaire, les locataires stal'Agglomération du Choletais, dans le cadre de la mise aux normes du réseau d'assainissement. Sur une longueur de 10 mètres, le mur, construit en parpaings, a terminé

sa chute au fond d'une tranchée, profonde de plusieurs mètres, creusée dans le chemin. « Le sol est très rocheux. Les vibrations, les intempéries, la légèreté de la semelle du mur... peuvent être des explications de cet effondrement, malgré les précautions d'usage prises », explique le chef de chantier. Les dommages sont exclusivement d'ordre matétionnent leur voiture le long du mur. Pas cette fois, précisément à cause du chantier. Les dispositions nécessaires ont été prises pour la mise en sécurité des lieux.



LE CHOLETAIS LE DÉPARTEMENT



« Une équation difficile à résoudre »

Depuis l'été, le Choletais Patrice Brault préside le Service départemental d'incendie et de secours, fort de 3 000 pompiers. Un rôle exposé dans un contexte de riqueur budgétaire.

Entretien: Vivien LEROUX vivien.leroux@courrier-ouest.com

SA NOUVELLE FONCTION

« De droit, c'est le président du Conseil départemental qui préside le Sdis. Dès lors que Christian Gillet a souhaité déléguer, il m'a proposé comme candidat. Depuis avril 2015, j'étais son premier vice-président. Nous avons toujours travaillé en binôme, c'est une suite logique. Je suis très sensible au domaine de la sécurité civile. En tant que vice-président, j'étais hyper impliqué, le représentais souvent le président dans des réunions, auprès des organisations syndicales. C'est une fonction captivante et prenante qui m'occupe un jour et demi par semaine. J'ai rencontré les personnels administratifs et techniques. Je me rends compte que ça fonctionne

LA CHARGE DE PRÉSIDENT

« Nous sommes dans l'opérationnel sans arrêt, l'actif. Le Sdis est placé sous une double autorité. L'autorité administrative dont je suis responsable et l'autorité opérationnelle, via le préfet. Nous avons la charge d'élaborer le budget, ce qui n'est pas neutre, avec le directeur départemental et son adjoint, qui forment mon cabinet. C'est une présidence active, décisionnelle. Rien ne peut se faire sans décision du président. »

LE CASSE-TÊTE DU BUDGET

« 48 % du financement émane du Département et 50 % des collectivités territoriales. Le reste représente des recettes propres, qui peuvent venir d'autres Sdis quand on y intervient en renfort. En 2017, le budget est de 58 millions d'euros, dont 80 % en fonctionnement. Nous avons 20 % d'investissement pour les casernes et les aménagements. C'est comme si, tous les mois, chaque habitant du Maineet-Loire déboursait cinq euros pour le Sdis. Nous devons être capables de répondre aux besoins nécessaires. En 2014 et 2015, il v a eu un moratoire sur les investissements qui sont relancés à 100 % en 2017. Je veux bien qu'on me dise qu'il faut assurer et optimiser les secours, mais si on retire des movens financiers, c'est une équation difficile à résoudre. On peut se poser la question de savoir combien coûte une vie. Des fois, tout se joue à la seconde près. Le financier peut avoir un impact sur l'organisation des secours. C'est une grande difficulté mais c'est mon rôle de trouver les meilleures solutions. »

LE VOLONTARIAT

« Nous avons une politique active



Cholet, centre de secours, hier. Conseiller municipal à Cholet, Patrice Brault est président du Sdis depuis le 10 juillet.

concernant le volontariat, notamment le volontariat féminin. Bon nombre de casernes n'étaient même pas équipées de vestiaires adaptés pour les femmes. Aujourd'hui, il y a 3 000 sapeurs-pompiers dans le Maine-et-Loire, dont 484 professionnels. 16 % sont des femmes. Par an, presque 200 volontaires nous quittent, il faut donc en trouver toujours 200 nouveaux. Nous faisons constamment des portes ouvertes, des actions spécifiques. En Maine-et-Loire, il y a des secteurs actifs comme les Mauges ou le Choletais où il y a une grande vitalité économique, sociale ou associative. D'autres ont plus de mal à recruter, comme au sud de Saumur. Mais nous arrivons tout de même à remplir notre rôle. »

LES PROJETS DU SDIS

« Nous allons réhabiliter des casernes, les optimiser, les aménager. Un projet est en cours à Brain-sur-Authion, la caserne de Chemillé devrait être refaite en 2019. On engage aussi des regroupements de centres pour avoir plus de personnels disponibles en cas d'intervention, notamment en zone rurale. Ce sera le cas à Champtocé -Saint-Germain-des-Prés - Ingrandes

- Le Fresne. Il faut aussi déployer l'in- ments. Le matériel informatique est déployé dans beaucoup de départe- concret. »

vestissement pour renouveler les vé- aussi une priorité. Sinon, l'aimerais hicules ou développer le volontariat. mutualiser l'achat de carburant avec A terme, il y a un gros projet autour l'Agglomération d'Angers ou l'achat d'Angers académie, près du château, des véhicules avec d'autres départeil faut complètement le refaire. Nous ments. Je souhaite qu'on se rapproche finalisons l'intégration à Antarès, avec les Sdis des Pays de la Loire. C'est un moyen de communication déjà de la vraie politique, au sens noble et

Bientôt des logements privés derrière la caserne?

installé, ainsi qu'un local social. » n'est enclenché.

Un immeuble situé dans la cour ar- Reste une dizaine d'appartements rière du centre de secours de Cho- inoccupés. « Je souhaite qu'un prilet est en partie inoccupé. Il abritait vé y investisse. Il y a quelques traun temps les appartements de fa- vaux à faire. Il pourrait ensuite milles de pompiers choletais. louer ces logements, avec une « Mais nous n'avons plus le droit priorité pour les familles de pomde loger de familles sur place », in- piers volontaires, étant donné dique Patrice Brault. Il a donc fallu qu'on leur demande de pouvoir chercher une nouvelle vie pour ces être sur les lieux d'une intervention locaux. « Une partie a été transfor- en moins de dix minutes. » Si « des mée en chambres pour les agents discussions et des visites », ont eu de garde, un cabinet médical est lieu depuis deux ans, aucun dossier

